<u>CHARTE de l'Association Yoga Montbonnot</u> (Mise à jour et validée en AG le 26/11/2018)

Siège social de l'Association: château de Miribel – Mairie, 38330 Montbonnot Saint Martin.
L'objectif de cette charte est de préciser le fonctionnement de l'association, en complément de ses statuts (déposés en préfecture).

1. Créneaux des cours de Yoga

13 cours collectifs par semaine, qui assurent une pratique guidée du yoga :

Lundi	9h00 à 10h15	MDA	Roselyne	
	10h45 à 11h45	MDA	Roselyne	Seniors
	17h40 à 18h55	MPE	Denis	
Mardi	12h15 à 13h30	MDA	Marion	
	17h30 à 18h45	MPE	Marion	
Mercredi	13h30 à 14h30	MPE	Laurence	Enfants
	18h30 à 19h45	MDA	Roselyne	
	20h00 à 21h30	EDB	Roselyne	Expérimentés
Jeudi	12h00 à 13h30	MDA	Marion	Yoga Danse
	18h15 à 19h30	MDA	Denis	
	19h45 à 21h00	MDA	Denis	
Vendredi	9h00 à 10h15	MDA	Florence	
	10h40 à 11h40	MDA	Florence	Seniors

Nos lieux de pratique :
MDA Maison des Arts / MPE Maison du Pré de l'Eau / EDB Ecole du Bourg.

Chaque adhérent s'inscrit à un cours par semaine en début de saison. Il a cependant la possibilité de bénéficier de plusieurs cours par semaine, dans la mesure où l'effectif maximum du deuxième cours n'est pas atteint (limité à 18 pratiquants). Il est **<u>nécessaire</u>** de prendre contact avec le professeur du cours au préalable afin de valider que le cours n'est pas déjà en sureffectif, afin que tous puissent bénéficier d'une bonne qualité de cours.

Le bureau a délégation pour adapter les cours en fonction de la disponibilité des salles, de la disponibilité des professeurs et de l'équilibre financier de l'association.

2. Stages de perfectionnement

Des stages de perfectionnement peuvent être organisés par le bureau de l'association, dans le respect des moyens financiers de l'association et selon la disponibilité des professeurs et des salles de pratique. Les personnes extérieures peuvent être invitées à participer à ces stages, dès lors que l'effectif maximum n'est pas atteint.
La tarification des stages est la suivante :

35 € pour une journée adhérent – 55€ extérieur
20 € à la ½ journée – 35€ extérieur
55 € pour une journée adhérent couple – 80€ extérieur
10 € pour les étudiants ou relevant des minima sociaux – 20€ extérieur

Le bureau a délégation pour adapter les stages en fonction de la disponibilité des salles, de la disponibilité des professeurs et de l'équilibre financier de l'association.

3. Coût de l'adhésion

L'adhésion à l'association s'étend de début septembre (suite au forum des associations) à fin juin suivant. Les cours de fin juin à mi juillet ne sont pas reconduits systématiquement d'une année à l'autre. Pendant les périodes d'été et de vacances scolaires ne sont pas proposées d'activités de cours collectifs.
Un cours d'essai avant l'adhésion peut être proposé aux nouveaux pratiquants.
Le coût de l'adhésion annuel est fixé à :

Cat.	Bonimontains	Non Bonimontains
Adhérent adulte	200 €	220 €
Adhérent en couple	360 €	390 €
Adhérent Senior	120 €	170 €
Jeune -18 ans, étudiant, demandeur d'emploi	132 €	132 €
Bénéficiaires de minima sociaux (RSA socle, allocation adulte handicapé)	60 €	60 €
Adhérent au cours Yoga Enfant (7 à 10 ans)	140 €	160 €
2ème enfant et +	110 €	130 €

Le paiement se fait par chèque à l'ordre de : ASSOCIATION YOGA MONTBONNOT lors de l'inscription.
Les chèques peuvent être fournis au forum des associations, ou aux professeurs, ou envoyés à l'adresse de l'association:

ASSOCIATION YOGA MONTBONNOT
MAIRIE - CHATEAU DE MIRIBEL
38330 MONTBONNOT ST MARTIN

L'adhésion comprend l'accès aux cours collectifs, aux services de la bibliothèque, aux stages organisés par l'association au tarif adhérent.
Les inscriptions se font en début d'année scolaire, afin de bénéficier d'une bonne qualité de cours, nous avons volonté à ne pas prendre trop d'adhérents, pour que les professeurs puissent suivre les élèves. C'est pour cette raison que les cours payés ne pourront pas être remboursés. Car suite à un départ en cours d'année, il est très difficile de retrouver des nouveaux adhérents.

Le bureau a délégation pour adapter les tarifs en cas d'inscription au trimestre

Les factures aux adhérents sont à demander par mail au trésorier à l'adresse yoga.montbonnot+tresorier@gmail.com
Les factures sont envoyées par mail uniquement (Fichier au format pdf), après l'encaissement des chèques en début de saison.

4. Fonctionnement de la bibliothèque

L'association met à disposition de ses adhérents une bibliothèque composée d'ouvrages sur le Yoga et de revues VINIYOGA. Un index et une liste des ouvrages sont disponibles auprès des professeurs et consultable en ligne sur le site internet de l'association.
Lors du premier emprunt, il sera demandé un chèque de caution de 25 €. Ce chèque ne sera pas encaissé sauf si fin juin le livre n'est pas rendu.
Pour l'emprunt, il est demandé de passer par le professeur qui transmettra la demande à la responsable de la bibliothèque. Le(s) livre(s) sera (seront) donc disponible(s) pour le cours suivant et pour une durée maximale de 3 semaines. Un emprunt est limité à 1 livre et 3 revues, par demande.

5. Règles et bonnes pratiques

Ces quelques règles s'appliquent pour toutes activités organisées par l'association (cours, stages, …).

- Arriver à l'heure pour ne pas perturber les pratiques déjà en cours
- Eteindre les lumières en quittant les locaux
- Ranger le matériel de la pratique dans l'armoire dédiée
- Fermer les robinets d'eau
- Fermer les portes et fenêtres
- Respecter les horaires attribués
- Respecter les consignes apportées par le(s) professeur(s)

6. **Constitution du bureau**

Le bureau, élu à l'Assemblée Générale, est composé de :
-Président : Fabienne Durand (yogamontbonnotpresidence@gmail.com)
-Président Adjoint : Benoît Fallon (benoit.fallon@free.fr)
-Trésorier : Philippe Romanet-Perroux (yoga.montbonnot+tresorier@gmail.com)
-Secrétaire : Patricia Bellaton (pbellaton@gmail.com)
-Secrétaire adjointe : Béatrice Chiche (beatrice.chiche@gmail.com)
-Yoga-enfant : Carine Gressin (cargressin@gmail.com)

Par ailleurs, les adhérents suivants proposent leur aide pour soutenir le bureau :
Gestion de la bibliothèque : Roselyne Grassart (bib.yoga.montbonnot@gmail.com)

La communication au bureau peut se faire via l'adresse mail : **yoga.montbonnot@gmail.com**

Pour information, les professeurs sont joignables aux adresses mail :

Denis Perret :	PerretDenis@aol.com
Marion Brunet :	mabferris@hotmail.com
Florence Tsagouria :	florence.tsagouria@orange.fr
Roselyne Grassart :	roselyne.grassart@gmail.com
Laurence Muzet :	laurencemuzet@free.fr

Le bureau a délégation pour adapter la rémunération des professeurs, en garantissant l'équilibre financier de l'association.

L'ensemble des éléments de cette charte n'est modifiable, que par vote à l'Assemblée Générale.